

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 23/10/2026

Reçu en préfecture le 23/10/2026

Publié le

ID : 089-200042356-20261020-38_2026-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le vingt octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Marland à TONNERRE, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	Étaient présents : Aisy-sur-Armançon : M. Anthony LEMERCIER Ancy-le-Libre : M. Laurent PRIMARD Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Gilles GUILLEMENOT Bernouil : M. Patrice LAUGELOT Béru : Mme Cyrielle SAUNIER CCCVT pour Fleys : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Châtel-Gérard : Mme Elisabeth LANDRIER Cheney : M. Christophe DONADA Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Michel GUINOT Dannemoine : M. Philippe MARTY Dye : Mme Sandrine MAGAUD Epineuil : M. Matthieu PONZ Fleys : Mme Céline ROUSSEAU Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M. Hervé BIZIOT Gigny : M. Denis DUTARTRE Jully : Mme Agnès HAY Junay : M. Dominique PROT Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Marie SEGADO Pacy-sur-Armançon : Mme Céline FRANCHE Perrigny-sur-Armançon : M. Jean-Louis INOT Pimelles : Mme Josette LAURENT Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Sébastien NEVEUX Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : Mme Roselyne RAOUX Sennevoy-le-Haut : M. Sébastien MARONNAT Serrigny : M. Christophe BOSTEL Stigny : M. Gaëtan GUERIN Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Claude ROY Tronchoy : Mme Jocelyne GIRARD Vezannes : Mme Sylviane BERTIN Villon : M. Ladislav DE MONGE Viviers : M. Eric BALACEY Yrouerre : M. Gilles GARNIER CCLTB : M. Sébastien NEVEUX, M. Gilles GARNIER, M. Gaëtan GUERIN, Mme Sylviane BERTIN, M. Ladislav DE MONGE.
SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS	Délégue titulaire absente excusée suppléée : Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD suppléée par Mme Josette LAURENT.
<u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 56 - Présents : 46 Absents : 10 dont ayant donné Pouvoir : 0 - Votants : 46	Délégués titulaires absents excusés non suppléés : Chichée : Mme Francine ROBIN Molosmes : M. Dominique BUSSY
<u>Compétence EAU :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 49 - Présents : 39 - Absents : 10 dont ayant donné pouvoir : 0 - Votants : 39	Délégués titulaires absents non excusés suppléés : Vezannes : M. Laurent SEURAT suppléé par Mme Sylviane BERTIN Villon : M. Clément COMET suppléé par M. Ladislav DE MONGE CCTLB : M. Laurent SEURAT suppléé par Mme Sylviane BERTIN, M. Clément COMET suppléé par M. Ladislav DE MONGE.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 20 - Présents : 16 - Absents : 4 dont ayant donné Pouvoir : 0 - Votants : 16	Délégués titulaires absents non excusés non suppléés : Censy : M. Victor BARDET Collan : M. Francis GOGOIS Gland : Mme Sandrine CAMUS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : M. Stéphane BARDOUX Pasilly : M. Julien GROGUENIN Tonnerre : Mme Emilie ORGEL Vezannes : Mme Anne-Laure BUFFET.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 5 - Présents : 5 - Absents : 0 - Pouvoir : 0 - Votants : 5	Secrétaire de séance : M. Eric ROUSSEAU, délégué titulaire de Mélisey. Date de convocation : 6 octobre 2026 Délibération n° 38-2026 Objet : CLE – Désignation des représentants des élus locaux au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Armançon

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU le Code de l'environnement ;

VU que la CLE est chargée d'élaborer et d'assurer le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) du bassin versant de l'Armançon sur les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne et de l'Aube ;

VU qu'elle a été renouvelée pour la dernière fois par arrêté préfectoral du 30 septembre 2020, modifié à plusieurs reprises depuis pour des ajustements individuels.

VU que la durée de six années du mandat des membres de la CLE étant arrivée à son terme, un renouvellement s'impose au regard des dispositions de l'arrêté précité.

VU le courrier en date du 18 septembre 2026 de Monsieur le Préfet de l'Yonne demandant au Syndicat des Eaux du Tonnerrois (SET) de désigner les noms des représentants appelés à siéger au sein cette CLE.

A cet effet, Monsieur le Président propose au comité syndical d'entériner la décision des membres du Bureau réunis le 22 septembre dernier comme suit :

Désignation :

> Monsieur Rémi GAUTHERON, Président, membre titulaire
-> Monsieur Thomas LEVOY, vice-président, membre suppléant

Il procède toutefois à un appel à candidature en séance et au vote. Il n'y a pas d'autres candidat.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à 46 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DESIGNE pour représenter le SET au sein de la CLE :

> Monsieur Rémi GAUTHERON, Président, membre titulaire
-> Monsieur Thomas LEVOY, vice-président, membre suppléant

PRECISE que ces désignations prennent effet immédiatement pour la durée du mandat des délégués désignés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le président,

Rémi GAUTHERON.

Le secrétaire de séance

Eric ROUSSEAU

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).